

25 octobre 2023 – Rendez-vous des Écomatériaux

Suivre les résidus de CRD à la trace

Nicolas Bellerose
Conseiller en environnement





Dépotoir illégal à Mascouche : reportage

EXCLUSIF

DÉPOTOIR ILLÉGAL À MASCOCHE

DIRECT

La Ville de Mascouche est aux prises avec un dépotoir illégal tout près d'un quartier résidentiel. Le responsable allégué du site est dans la mire des autorités depuis un certain temps déjà.

Publié le 22 mai 2012 à 10h16 | Mis à jour à 10h16

Une montagne encore plus haute



Imacom, Frédéric Côté



(SHERBROOKE) L'inspecteur David Bordeleau a effectué une inspection au Centre de tri de Pontiac, en vertu d'une ordonnance en vertu de la Loi sur l'environnement. L'inspecteur a constaté la présence de matériaux dangereux et a émis une ordonnance pour que l'entreprise cesse de déposer de ces matériaux dans un lieu non autorisé.

Pendant ce temps, l'entreprise de Sherbrooke n'a pas été sanctionnée pour un constat d'infraction. L'entreprise, qui a pourtant annoncé qu'elle avait obtenu des sanctions immédiates, a continué de déposer des matériaux dans un lieu non autorisé.

Le Centre de tri Pontiac visé par le ministre de l'environnement

Article mis en ligne le 20 mars 2018.

Traductions de cet article : English

Augmenter la taille des caractères | Diminuer la taille des caractères

Article : ★★★★★ 1 vote

Le ministre de l'environnement a imposé au Centre de tri Pontiac, de cesser ses activités de dépôt de matières résiduelles.

Un communiqué de presse émis le 3 mai, le ministre de l'Environnement et des Changements climatiques, Benoît Charette, ordonne à l'entreprise 9231-6 (Centre de tri Pontiac), situé à Litchfield, de cesser de déposer et d'enfouir des déchets dans un lieu non autorisé et de procéder à la remise en état des lieux.

Une sanction fait suite à l'avis préalable transmis à l'entreprise le 18 février dernier. Le Centre de tri Pontiac cesse le dépôt et l'enfouissement de tout type de déchets dans un lieu non autorisé situé sur plusieurs lots. Il est aussi précisé que l'entreprise n'a pas obtenu le certificat d'autorisation qui lui a été délivré par le Ministère le 8 juin 2014.

Montréal-Est: Service 3R Valorisation visé par le ministère de l'Environnement

f PARTAGEZ SUR FACEBOOK **t** PARTAGEZ SUR TWITTER **e** AUTRES

AGENCE QMI
 Mercredi, 28 octobre 2020 09:17
 MISE À JOUR Mercredi, 28 octobre 2020 09:17

L'entreprise Service 3R Valorisation fait l'objet d'une ordonnance du ministre de l'Environnement du Québec pour son centre de tri de déchets de construction et de démolition de Montréal-Est.

Le ministre a fait savoir mercredi, par communiqué, que «plusieurs manquements ont été constatés au cours des dernières années», et que cela a



DÉPOTOIR ILLÉGAL EN MONTÉRÉGIE « DANGER GRAVE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA VIE HUMAINE »



Recyclage G&R enfin sanctionné
 Amendes salées, permis révoqué

(CA) - Après des années de tumultes et de plaintes, le ministre de l'Environnement, et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoît Charette, a annoncé, le 28 août, qu'il entendait révoquer l'autorisation ministérielle délivrée à l'entreprise G & R Recyclage S.E.N.C. le 22 juin 2015.

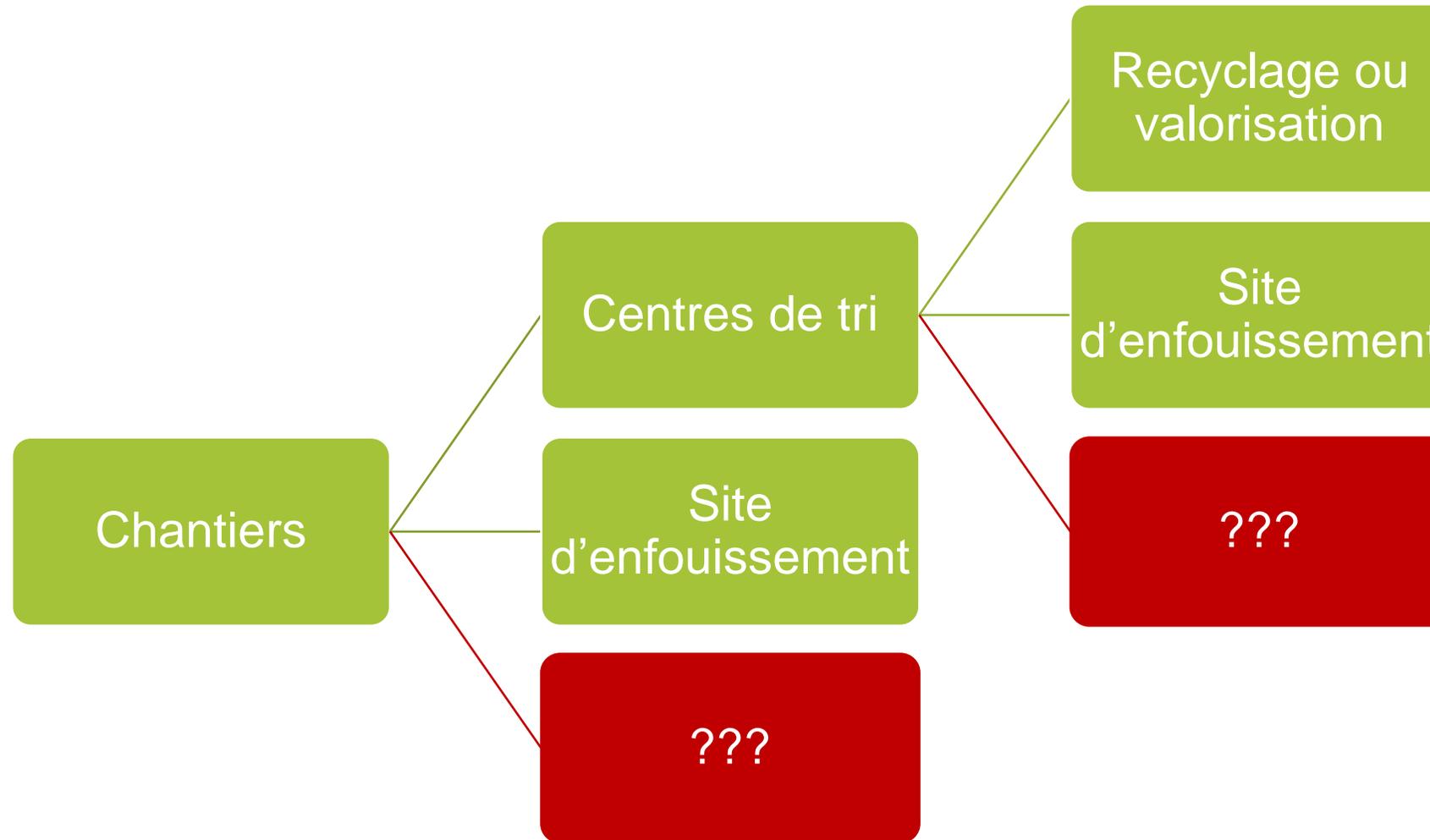
« Qu'est-ce qu'il advient des matières de mon chantier ? »

« Qu'est-ce que le centre de tri fait avec mes matières ? »

« Comment est-ce que je peux vérifier ce que l'on me dit ? »

« Est-ce que c'est vraiment recyclé ? »

Ce que l'on sait



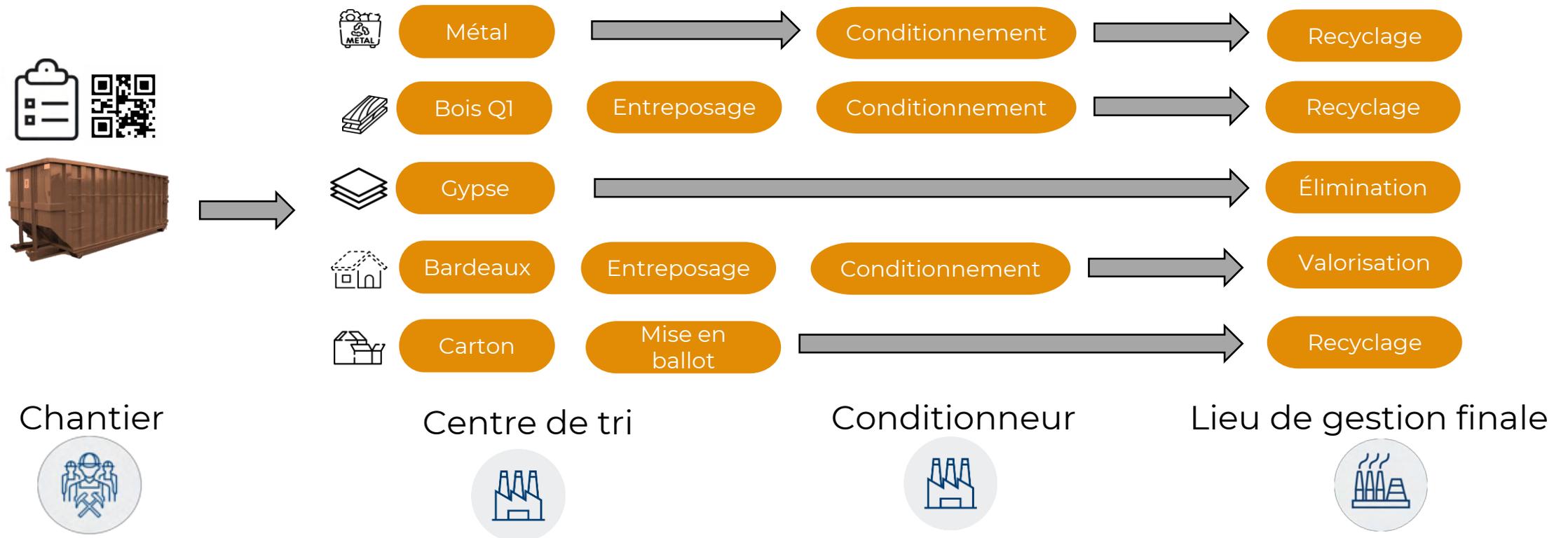
Le projet

Traçabilité des CRD – Stratzer / Optel

- Objectif global: Évaluer si et comment la traçabilité est applicable aux résidus de CRD
- Transposer une technologie semblable dans les sols contaminés
- Appel d'offres lancé en octobre 2021
- Projet pilote terminé en juin 2023
 - Suivre les matières du chantier jusqu'au lieu final
 - Projet séparé en deux volets, selon les types de chantiers
 - Documenter 200 « voies de traçabilité »

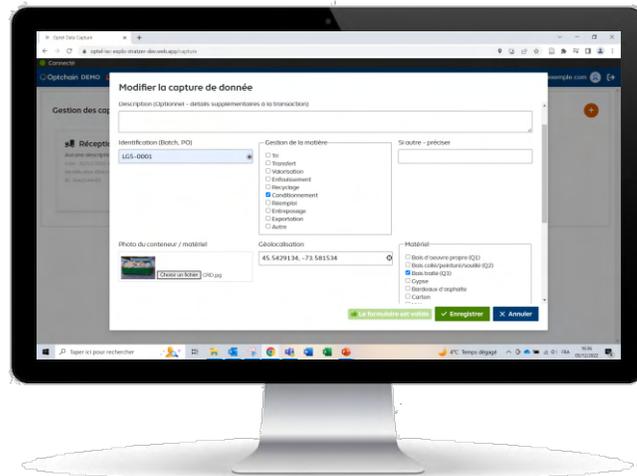
Traçabilité des CRD – Voie de traçabilité

L'ensemble des **segments** qui constitue le cheminement complet d'une matière, du **point de génération sur chantier** au **lieu de gestion finale**.

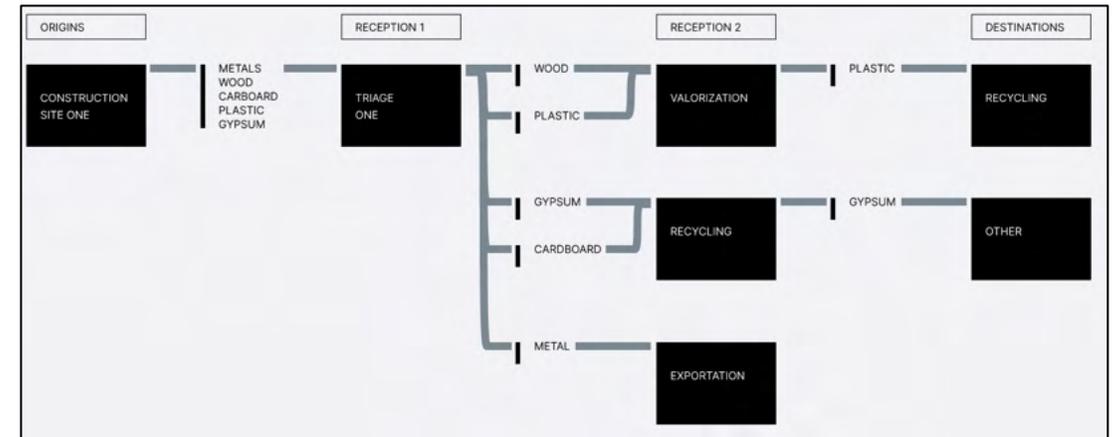
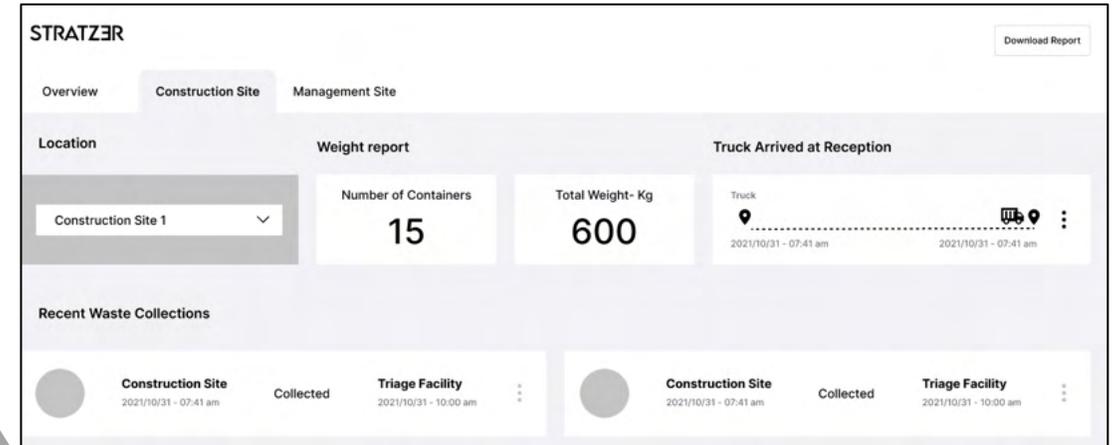


Traçabilité des CRD - Fonctionnement

Application web



Portail



LG5-0001

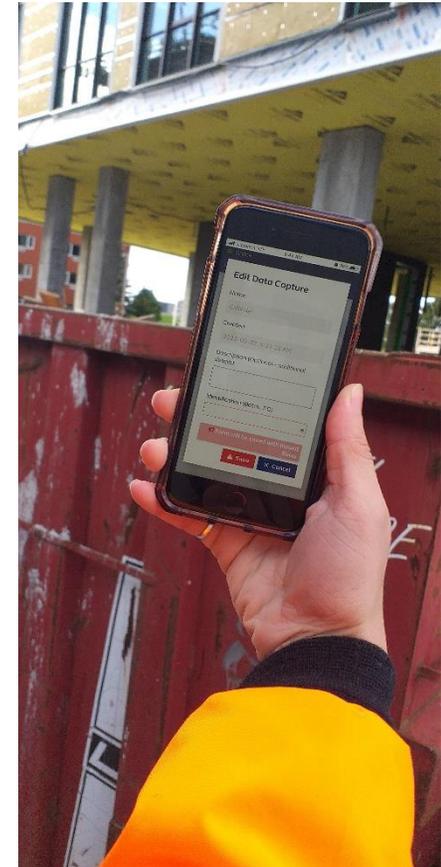


Dans le cadre d'un projet
RECYC-QUÉBEC réalisé par

STRATZER

Méthodologie

- Conception de l'outil de traçabilité
- Sélection des entrepreneurs / chantiers
- Prise de contact et formation des intervenants
- Utilisation / suivi des opérations via le portail
- Rencontres de retour d'expérience
- Présentations / rétroactions du comité d'experts



La réalisation

Chantiers Volet 1

5 entrepreneurs totalisant 7 chantiers

Infrastructures, commerciaux ou multi logements de plus de 5 unités

4 
Construction

1 
Rénovation

2 
Démolition

264 voies réalisées

Chantiers Volet 2

6 entrepreneurs totalisant 8 chantiers
résidentiels unifamilial et/ou plex de maximum de 5 unités

6 
Construction

2 
Rénovation

0 
Démolition

115 voies réalisées

Matières résiduelles identifiées

Bois Q1



Bois Q2



Bois Q3



Gypse



Bardeaux
d'asphalte



Réemploi



Carton



Métaux



Plastique rigide



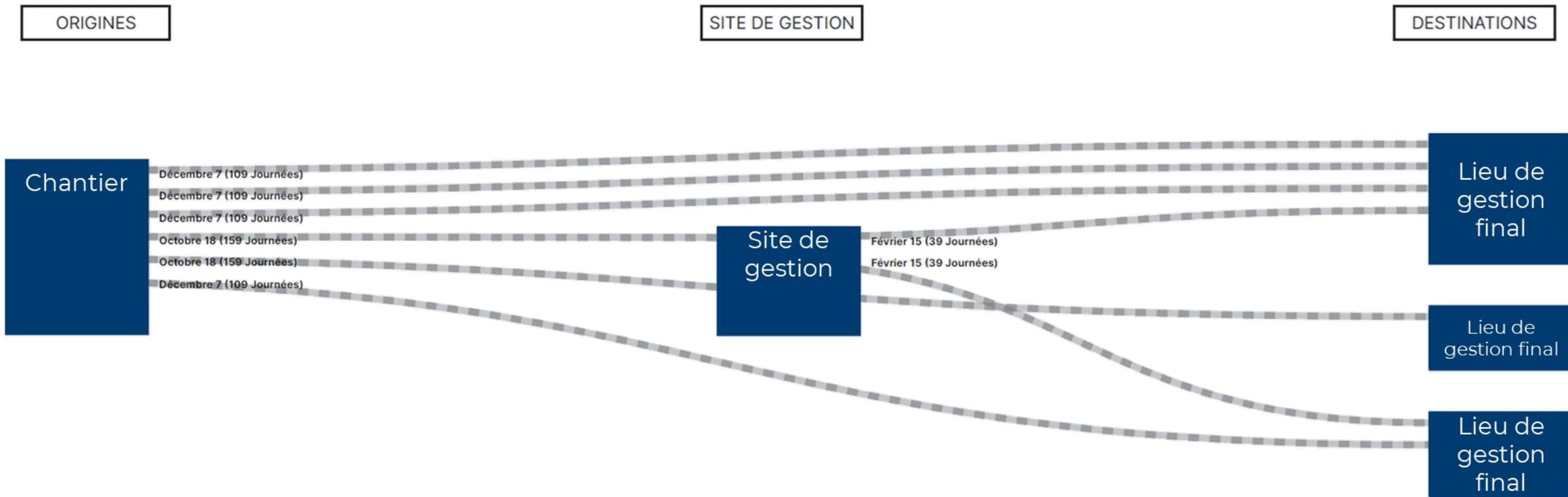
Agrégats



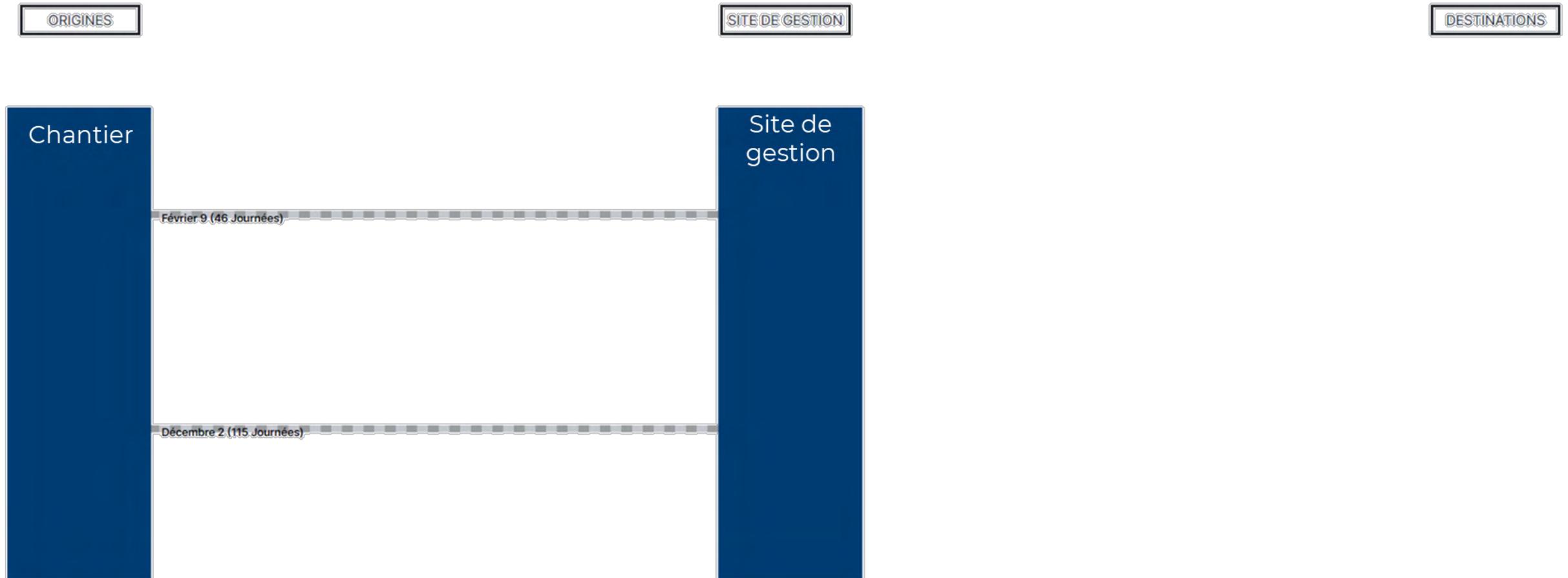
Pellicule
plastique



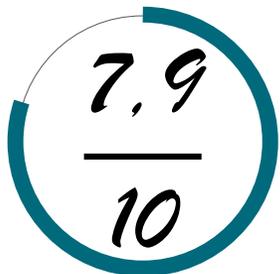
Arbre de traçabilité : exemple 1



Arbre de traçabilité : exemple 2



Appréciation globale



Satisfaction globale de l'application



L'ensemble des participants préférerait des codes QR permanents sur les conteneurs



4 min est la durée moyenne des lieux de gestion pour le remplissage des activités de traçabilité

6,5 min est la durée moyenne de remplissage par les chantiers



Mise à l'échelle

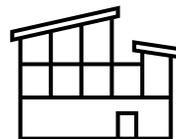


72% des participants considèrent qu'il serait pertinent d'élargir l'utilisation de la traçabilité à l'ensemble de la province.

88% des participants accepteraient de réaliser la traçabilité si un client ou fournisseur leur demandait.



67% des entrepreneurs se verraient étendre la traçabilité à l'ensemble de leurs opérations



67% des CDT se verraient étendre la traçabilité à l'ensemble de leurs opérations

Enjeux techniques

- Installation fastidieuse des codes QR sur les conteneurs
- Géolocalisation non fonctionnelle si les serveurs sont délocalisés
- Disparité des matières identifiées (chantier VS CDT)
- Conditionnement aboutit en la création de nouvelles matières non référencées

Risques opérationnels

- Perte de certains débouchés (acteurs non exclusifs à l'industrie des CRD)
- Multiplication des outils et surcharge de travail pour les sites d'ampleur
- Situations spécifiques contraignantes (régions éloignées, écocentres, ...)
- Inefficacité sans sanction pour les sites contournant le système

Opportunités techniques

- Standardisation des outils de suivi pour les lieux de gestion
- Mise à disposition d'un outil adapté à l'industrie
- Facilitation de l'acquisition de données
- Permet d'identifier les lieux de gestion dont l'utilisation du système de traçabilité ne correspond pas aux attentes

Opportunités opérationnelles

- Responsabilisation des générateurs de résidus de CRD
- Combinaison souhaitable avec le programme de reconnaissance des CDT
- Validation de la réinsertion des matières dans la chaîne de valeur (Qualification des voies)

Conclusions

Conclusions

- Fonctionnement globalement apprécié
- Quelques améliorations techniques pour optimiser l'utilisation et couvrir tous les cas de figure
- Implication de nombreux acteurs parfois fastidieuse
- Mise à l'échelle :
 - Inefficacité sans sanction pour les sites contournant le système
 - Combinaison souhaitable avec le programme de reconnaissance des centres de tri
 - Implication souhaitée des divers acteurs (RECYC-QUÉBEC, MELCC, municipalités)
 - Importance de l'accompagnement / soutien dans la mise en œuvre

Conclusions

- Pour RECYC-QUÉBEC : Les données cumulatives seront très pertinentes ... mais est-ce que RECYC-QUÉBEC doit suivre, par exemple, les 19 841 chantiers résidentiels de la province ?
- Appui à la réglementation (actuelle ou future); obligation d'acheminer les CRD à un centre de tri, destination autorisée par le MELCCFP
- Très concrètement, la « traçabilité totale » ne sera pas possible dans les conditions actuelles
 - Nature du tri en chantier (peu ou pas de tri à la source)
 - Fonctionnement des centres de tri (traitement continu vs traitement en lots)
- Une partie de la clé vers les municipalités ?

Exemple de San Francisco : sf.wastetracking.com



MERCI

**Questions, commentaires, objections,
opinions**

**Pour me joindre
n.bellerose@recyc-quebec.gouv.qc.ca**

Site Internet
www.recyc-quebec.gouv.qc.ca